

Puissance. Il y a une autre cause, pour le moins aussi palpable de ce refus, qui vient de la déclaration de guerre à la France; on n'en fait cependant nulle mention dans la réponse. Ce fut le 21. Juin qu'elle arriva à *Londres* par un Courier. Le même jour il se tint à *Kensington* un grand Conseil sur les dépêches dont il étoit porteur; on en ignore le résultat.

On travaille actuellement à dresser une liste de toutes les captures de Bâtimens neutres dont les Corsaires de la Nation se sont emparés. Elle sera remise aux Juges des Appels pour en décider. En attendant cette décision, on assure que les trois Députés des Etats Généraux, qui sont toujours à *Londres*, sont d'accord avec les Ministres du Roi sur les principaux points du différend; qu'outre certaines conditions, on auroit réglé qu'à la réserve de ceux des Navires Hollandois, convaincus d'avoir fait un commerce clandestin, & par conséquent censés être de bonne prise, tous les autres seroient relâchés incessamment avec leurs cargaisons.

Il est question depuis quelques mois d'une Milice générale dans le Royaume. Malgré tous les efforts du Parlement & du Ministère, son établissement continuë de rencontrer des obstacles.

Le Général de Ligonier est nommé Grand-Maître de l'Artillerie, poste qu'occupoit le feu Duc de Marlborough. Il doit commander en chef toutes les troupes réglées & autres qui sont dans ce Royaume, lesquelles étant réunies avec la Milice qui est actuellement sur pied, pourront composer une Armée de 50 à 60 mille hommes.